

Etrennes pour les contractuel-les, Victoire pour les élu-es au CTE !!!



ENFIN DES BONNES NOUVELLES POUR LES AGENTS PRECAIRES DE CATEGORIE C DU CHM !

Petit rappel de la situation. Tous les agents de la catégorie C, y compris les contractuel-les, devait au 1^{er} février 2014, bénéficier d'un reclassement des grilles de carrière qui se traduisait par une augmentation de leur salaire. La Direction, pour des raisons purement économiques, refusait, dans un premier temps, de leur attribuer cette revalorisation. Puis, après un vœu en CTE, en juin, la Direction ramenait cette revalorisation au 1^{er} juillet 2014 !

Devant cette injustice, au CTE du 23 octobre, toutes les composantes syndicales réaffirment leur désaccord sur cette date. La CGT, après avoir menée une enquête, durant l'été, confirme que tous les établissements de la Sarthe ont appliqué la mesure au 1^{er} février 2014.

👉 La CGT apporte les preuves que nous sommes le seul établissement à ne pas appliquer la mesure et à sanctionner nos collègues contractuel-les de catégorie C.

Nous attendions une réponse avec impatience.

Ce lundi matin 1^{er} décembre, nous venons d'apprendre que l'établissement revenait sur sa décision et que l'application se ferait au 1^{er} février 2014.

On nous précise en même temps, que ces mêmes agents contractuel-les bénéficieront également de la nouvelle revalorisation prévue pour janvier 2015.

➡ La régularisation se fera sur le bulletin de salaire de janvier.

Une bonne nouvelle en apporte une autre : des recrutements sans concours (titularisations) auront lieu en 2015 pour les ASH – Adjoints Administratifs – AEQ.

Ils seront ouverts aux candidats non titulaires qui ont déjà exercé un certain nombre d'années au CHM. Les candidats retenus seront titularisés après un an de stage.

La détermination, l'engagement de la CGT pour défendre tous les salariés démontrent une fois de plus que la négociation, le dialogue social doit reprendre sa place au sein du CH. Oui, l'obstination, la persévérance, dans l'unité, permet d'obtenir des résultats !!!!

On a tous une idée à partager



La CGT vous propose de partager la sienne en lui exprimant votre confiance lors des élections professionnelles de jeudi 4 décembre 2014.